Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en réponse à une question sur la situation humanitaire dans la zone d'Idlib en Syrie et la crise migratoire, au Sénat le 4 mars 2020.

2020-03-04

Oui, Madame la Sénatrice, j'ai commencé à répondre à cette question tout à l'heure.

Je voudrais simplement attirer l'attention du Sénat sur la situation humanitaire qui existe aujourd'hui dans la zone d'Idlib. En vous rappelant auparavant, puisque vous avez dit que le président Erdogan avait déclaré ses frontières ouvertes, je vous rappelle, mais vous le savez, et on le constatera encore demain à la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, les frontières de la Grèce et donc de l'espace Schengen, elles, sont fermées. Et nous ferons en sorte qu'elles restent fermées. Que les choses soient claires.

Mais je vous voudrais appeler l'attention du Sénat sur la situation à Idlib puisque parfois on ne mesure pas bien ce qui s'y passe. Il y a, dans cette région, trois millions d'habitants. Sur les trois millions d'habitants, il y a la moitié de réfugiés. D'où viennent-ils ? Des zones, dites de désescalade, qui ont été instaurées au fur et à mesure de la reconquête territoriale par les forces de Bachar El Assad en Syrie. Et lorsqu'il y avait une zone qui était reconquise par la force, par le régime de Bachar El Assad, on transportait par cars les habitants, tous les habitants, dans la zone d'Idlib et on y amenait aussi tous les groupes terroristes.

Ce qui fait, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, que dans cette zone aujourd'hui, sur les trois millions d'habitants, vous avez un million et demi de réfugiés qui ne passeront pas en Turquie puisque la frontière, là, elle est vraiment fermée, et qui sont dans un état de dénuement, de détresse considérable et qui aujourd'hui sont en train de se déplacer une deuxième fois, car vue l'offensive du régime de Bachar El Assad vers le sud, ils remontent vers la frontière turque. Et donc, beaucoup d'habitants sont pour une deuxième fois réfugiés et déplacés, avec le froid, la faim, les épidémies, la recrudescence des violences contre les femmes et les filles. A tel point que le secrétariat général des Nations unies a demandé qu'une enquête soit faite pour condamner les frappes aériennes délibérées sur des objectifs civils que ce soit les hôpitaux et les écoles, et que cela pourrait constituer, si c'est suffisamment documenté, ce à quoi nous allons nous atteler, ce serait éventuellement reconnu comme crimes de guerre.

Voilà qu'elle est la réalité de la situation. Et en matière humanitaire, la France et l'Union européenne seront au rendez-vous de ces populations. Ces réfugiés-là, ce ne sont pas ceux dont vous parliez tout à l'heure. Ceux-là, ils ont été organisés et mobilisés par le président Erdogan pour faire pression sur l'Europe.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 12 mars 2020

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/273852-jean-yves-le-drian-04032020-syrie